

Celebrez Tous Le BOCK MEYERBEER 35, Rue Meyerbeer ROUBAIX

ABONNEMENTS: Nord et limitrophes... France et Belgique... Etranger: Tarif A... Tarif B...

REDACTION: ROUBAIX... TOURCOING... LILLE... PARIS...

63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1006. Inter. 6. 35, rue Carot, Téléph. 37. 3, rue Falckherbe, Tél. 57.07. 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 00.42.

UN CLIENT SATISFAIT AMÈNE 5 CLIENTS NOUVEAUX. Voulez le secret qui a conduit au succès LA MAISON AU SOLDEUR

87 Lille Chèques postaux ROUBAIX

LE DEVOIR: Voter aujourd'hui pour M. Edouard Dubois

Le choix des électeurs républicains de Roubaix et Wattrelos-Est est certain: c'est le nom d'Edouard Dubois qui mettront dans l'urne, aujourd'hui, manifestant ainsi leur volonté de faire triompher les idées d'ordre et de paix sociales, en même temps que l'idée républicaine et démocratique.

Evolution ou révolution

Paris, 19 janvier 1929. Le débat qui s'est institué à la Chambre sur les questions économiques et sociales a révélé les vrais visages de la présente législation, résolument tournée vers l'avenir et aride moins d'idéalisme que de réalisations dans tous les domaines.

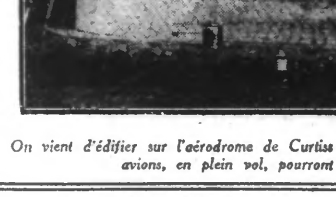
La politique douanière anglaise

On constate actuellement en Angleterre un fort courant d'opinion en faveur d'une protection plus étroite de l'industrie britannique par la mise en application d'un « droit de sauvegarde » qui frapperait de taxes très lourdes l'importation des produits étrangers.

Les modifications apportées par la Commission de législation au projet de loi sur les loyers

Paris, 19 janvier. — Nous avons parlé, hier, des modifications introduites par la Commission de législation civile de la Chambre au projet de loi sur les loyers, concernant les meubles.

Pour recevoir les courriers aériens...



On vient d'élever sur l'aérodrome de Curtius Field une construction spéciale sur laquelle les avions, en plein vol, pourront déposer et prendre des colis

BILLET PARISIEN Evolution ou révolution

Paris, 19 janvier 1929. Le débat qui s'est institué à la Chambre sur les questions économiques et sociales a révélé les vrais visages de la présente législation, résolument tournée vers l'avenir et aride moins d'idéalisme que de réalisations dans tous les domaines.

LETTE DE BRUXELLES Les décisions de Borms

Bruxelles, 19 janvier 1929. Borms est libéré. On n'a même pas attendu que la loi votée par la Chambre et le Sénat ait reçu l'approbation constitutionnelle du Roi, sans laquelle elle est inexistante; on n'a même pas attendu qu'elle paraisse au Moniteur, seconde condition pour qu'elle puisse être applicable.

Le Gouvernement va protéger l'épargne française

Paris, 19 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Le Conseil des ministres s'est occupé des questions posées par les prochaines interpellations.

LA SANTÉ DU MARECHAL FOCH

Paris, 19 janvier. — M. René Dumon, secrétaire permanent de l'Académie française, a été le premier ce matin à s'inscrire sur le registre déposé à l'hôtel du maréchal Foch.



Le professeur LAURY qui a été appelé auprès du maréchal Foch

L'ouverture du Salon de la Machine agricole à Paris

Paris, 19 janvier. — Samedi, s'est ouvert le VIII^e Salon de la machine agricole, qui restera ouvert jusqu'au 27 janvier prochain, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris.

DEUX ÉTOILES DE CINEMA

BEN LYON et BÉA DANIELS dont on annonce le prochain mariage

NOS PILOTES dans la Coupe Schneider seront Sadi Lecointe, Lasne, Demougeot et Bonnet

La construction des quatre hydravions commandés par le gouvernement français en vue de la Coupe Schneider (Southampton, 6 et 7 septembre 1929) se poursuit chez les deux constructeurs; cependant on ne sait encore si les moteurs seront de la même marque ou de deux marques différentes; l'une des marques est française et l'autre est anglaise; pour être en accord avec le règlement, les moteurs étrangers devraient être fabriqués sur notre territoire.

L'AFFAIRE DUMEZ Les sinistres se sont portés partie civile

La Coopérative de reconstruction de la ville de Baillieux vient de se porter partie civile dans le procès Dumez.

Autour de l'application de la loi du 23 mars 1928

COMPORTANT LA REVISION des dommages de guerre industrielle. L'ensemble des associations de sinistrés constatant que l'article 13 de la loi du 17 avril 1919, avait été interprété de façon très différenciée par les juridictions successives des dommages de guerre, principalement en ce qui concerne l'attribution des frais supplémentaires sur les produits finis...

Divergences d'interprétation

La Chambre de commerce de Tourcoing a eu l'occasion de constater que de nombreuses divergences existaient quant à l'interprétation de la loi du 23 mars 1928, par les différentes juridictions départementales. Voici comment notre Chambre de commerce pose son point de vue: Qu'une loi nouvelle soit diversement interprétée par les juristes. C'est un fait absolument coutumier, car toute loi nouvelle exige des tribunaux un travail d'adaptation, de compréhension. C'est de ce travail que naissent les divergences. Des groupements, aux intérêts trop marqués, ont cherché à tirer profit de cette situation juridique, pour réclamer une interprétation nouvelle. Cette prétention ne peut se soutenir parce que: 1° La loi du 23 mars 1928 est une loi interprétative de la loi du 10 avril 1919. Il n'y a pas lieu de l'interpréter à son tour; elle est très nette en ses termes et son esprit; 2° Cette loi est en application depuis plusieurs mois. De nombreuses décisions ont été rendues. Il faut laisser les tribunaux poursuivre leur travail. Et l'assemblée de conclure: En tout état de cause, si des divergences d'interprétation se manifestent, un moyen existe de remettre les choses dans l'ordre normal: Décider qu'un recours à la Commission supérieure sera assuré à tous les sinistrés révisés. Quelles sont les divergences principales? A cet exposé succinct et précis, ajoutons quelques détails complémentaires sur un des points litigieux. Nous avons dit que la loi accordait aux sinistrés un droit de participation aux caisses de compensation, basé sur... 1° le droit de remplacement des produits finis réquisitionnés à concurrence du stock normal et habituel nécessaire à la marche commerciale de l'entreprise. Dans l'attribution des indemnités, certains industriels ont touché une somme supérieure à celle que fixe la nouvelle loi, dans l'application de ce qu'on appelle le « stock normal », c'est-à-dire « la production de trois mois de travail », d'autres n'ont pas attendu cette base; enfin, il en est qui n'ont rien touché. Ce que l'on demande, c'est la juste répartition du produit des rapports faits, à la Caisse de compensation, entre tous les sinistrés suivant un principe d'indemnisation uniforme. C'est ainsi, par exemple, que les industriels qui auraient touché une indemnité inférieure à celle à laquelle leur donne droit leur « stock normal », seraient considérés comme étant suffisamment indemnisés, alors que l'on accorderait à ceux qui n'auraient encore rien touché, la totalité de l'indemnité d'un « stock normal ». Ce que l'on demande, c'est la juste répartition du produit des rapports faits, à la Caisse de compensation, entre tous les sinistrés suivant un principe d'indemnisation uniforme. M. Forgeot, ministre, a d'ailleurs été touché de la question et a promis son arbitrage dans cette affaire. C'est donc, dire à l'avance, qu'elle recevra la solution logique qui convient et qui correspond exactement au vœu de la Chambre de commerce de Tourcoing. M. J. Sm.

Amanoullah réagit

Peshawar, 19 janvier. — La station radiotélégraphique de Peshawar a capté le message suivant émis par la station de Kandahar où se trouve actuellement le roi Amanoullah: « Étant données les circonstances actuelles et la nouvelle menace de troubles du côté des rebelles, je retire mon abdication et je fais maintenant appel à toutes les tribus afghanes loyales de se rassembler sous mon drapeau. » L'appel de Amanoullah aurait été entendu par tous les chefs de tribus, à qui le souverain a déchu avant fait cadeau d'une appareil de T.S.F. à son retour d'Europe. Amanoullah disposerait actuellement de dix-sept avions de bombardement.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DU VENEZUELA

Deux cents cadavres ont été retirés des ruines Plus de mille blessés Caracas, 19 janvier. — Le général José Garbí, gouverneur de l'Etat de Sucre, annonce que deux cents cadavres ont déjà été retirés des ruines de Oumana, détruite en partie, comme on le sait, par un séisme. Le nombre des blessés a été provisoirement fixé à mille, et les dégâts sont évalués à dix millions de dollars.

UNE COLLISION DE TRAINS PRES D'ABERDEEN

Huit morts, trois cents blessés Aberdeen (Marryland), 19 janvier. — Huit employés de chemin de fer ont été tués et trois cents voyageurs légèrement blessés dans une collision qui s'est produite ici entre deux trains de voyageurs, dont un rapide et un convoi de marchandises.